

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR LA XVII^e CONFÉRENCE ALPINE

*****SOUS EMBARGO JUSQU'AU 27 OCTOBRE, 17:00*****

Les villes alpines, clés du développement durable dans les Alpes

La XVII^e Conférence alpine a défini l'orientation de la Convention alpine pour les huit prochaines années en adoptant le nouveau programme de travail pluriannuel et en publiant un rapport essentiel sur les villes alpines.

La réunion politique la plus importante de la Convention alpine, la Conférence alpine bisannuelle, s'est tenue à Brigue, en Suisse, le 27 octobre. La conférence a rassemblé les ministres en charge de l'environnement ou leurs représentant·es des huit pays alpins ainsi que des délégué·es de la Commission européenne pour discuter des questions alpines clés et définir l'orientation politique de la Convention alpine pour les années à venir.

Mme Maria Lezzi, secrétaire d'État et directrice de l'Office fédéral du développement territorial (ARE), a présenté le travail accompli par la présidence suisse au cours des deux dernières années. Les activités thématiques et les projets de la Présidence se sont concentrés sur l'action climatique, notamment à travers l'action climatique locale, le cyclotourisme, la construction et la rénovation durables, les villes alpines et le transfert modal du transport de marchandises de la route au rail. La présidence suisse a également dirigé les travaux d'élaboration d'un nouveau programme de travail pluriannuel pour les années 2023 à 2030, qui sous-tend les travaux de la Convention alpine. Ses domaines prioritaires sont la biodiversité, le changement climatique et la qualité de vie.

Mme Alenka Smerkolj, Secrétaire générale de la Convention alpine : « La XVII^e Conférence alpine a posé des jalons importants pour les priorités de la Convention alpine des années à venir. Je me réjouis de travailler en étroite collaboration avec la future présidence slovène sur les tâches à venir, et je remercie la présidence suisse pour son travail inlassable depuis la dernière conférence. »

Le rôle clé des villes alpines

La précédente Conférence alpine avait fait du thème des « Villes alpines » le sujet du neuvième Rapport sur l'état des Alpes (RSA 9). L'objectif de ce rapport était de comprendre comment le maillage urbain alpin entrave ou favorise le développement durable dans les Alpes. Le rapport, qui se compose d'une partie analytique avec des cartes, d'une partie avec cinq scénarios d'avenir et d'une série de conclusions à portée politique, les « postulats », a été adopté lors de la XVII^e Conférence alpine.

Conséquences du changement climatique sur l'eau dans les Alpes

Le changement climatique impacte les Alpes plus que d'autres régions et entraîne des répercussions importantes sur le cycle hydrologique et la gestion de l'eau dans la région. Dans ce contexte, la Conférence alpine s'est penchée sur des questions clés concernant les mesures de gestion de la sécheresse dans les Alpes, en discutant des moyens de progresser dans la mise en œuvre des objectifs de la Convention alpine relatifs à l'eau.

La Slovénie se concentre sur la qualité de vie

La Slovénie reprendra la présidence de la Convention alpine après la Suisse à la fin de l'année 2022. M. Uroš Brežan, ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire, a remercié la Suisse pour son programme ambitieux au cours des deux dernières années.

La présidence slovène se déroulera sous la devise « Qualité de vie dans les Alpes pour tous et toutes », et mettra également l'accent sur l'éducation environnementale pour faire face au changement climatique et sur la biodiversité.

Alliance du Simplon pour un transport alpin durable

Dans la matinée de la Conférence alpine, les délégués ont été rejoints par leurs homologues des transports pour la réunion de l'Alliance du Simplon. La ministre suisse de l'environnement et des transports, Mme Simonetta Sommaruga, a lancé cette initiative pour promouvoir la coopération entre les secteurs de l'environnement et des transports dans les Alpes afin d'atteindre les objectifs climatiques. À cette fin, un plan d'action ambitieux a été adopté pour guider les travaux dans ce domaine au cours des prochaines années.

Mme Maria Lezzi, secrétaire d'État et directrice de l'Office fédéral du développement territorial (ARE) : « La nouvelle Alliance du Simplon réunit les pays au niveau ministériel. Elle lie directement les politiques environnementales aux politiques des transports et, grâce à un plan d'action ambitieux, nous permet d'agir rapidement et concrètement ».

Pour tous renseignements relatifs aux médias, veuillez contacter Stephanie Wolff :
stephanie.wolff@alpconv.org

Pour plus d'informations, voir : <http://www.alpconv.org>